

CANÉJAN

Éclaboussures au Conseil

Il y a eu un peu d'eau dans le gaz au dernier Conseil municipal de Canéjan entre la majorité et ses opposants, Anne Vezin et Serge Grillon. Le renouvellement des délégations de service public pour l'eau potable et l'assainissement faisait partie des gros dossiers. Ces DSP passent de la Lyonnaise des eaux à Suez environnement, ce qui ne change pas grand-chose, puisqu'il s'agit du même groupe. Pourtant, selon le maire PS, Bernard Garrigou, 1 600 des 2 145 abonnés devraient gagner à la faveur de la re-négociation des contrats.

Mais Anne Vezin et Serge Grillon se sont élevés contre le principe même d'engagements signés entre la commune et un opérateur,

valables jusqu'en 2027, alors que ce domaine doit être mutualisé en 2020, conformément à la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République). Ils ont vu à la fois des contrats « hors la loi » et un gaspillage financier qui ferait craindre une « explosion fiscale » à venir : « La Communauté de communes gérera donc à partir de 2018, ou 2020, non pas 1 mais 3 contrats eau et assainissement. Leur complexité, 150 pages par contrat environ, laisse à penser que le temps et donc le coût de gestion sera multiplié par 3 [...] »

C'est le premier adjoint, Alain Mano, qui a surtout explosé... avec ironie.

Selon le maire, il n'y a rien à



Bataille navale entre Serge Grillon et Alain Mano. PHOTO W.D.

craindre, ni pour la légalité, ni pour les finances publiques. Le choix de jouer séparé s'imposait : Saint-Jean-d'Illac est pour l'instant dans un syndicat intercommunal avec Martignas ; quant à Cestas et Canéjan, leurs réseaux nécessiteraient d'être davantage harmonisés. Bref, il faut attendre encore

que de l'eau coule sous les ponts. Au-delà de ce dossier, c'est celui de la mutualisation en général qui est revenu sur le tapis. L'opposition voit une « débauche d'énergie au service d'une force d'inertie ». La majorité veut simplement ne pas se précipiter.
W.D.

